

Meknès: Benmoussa vire Belkora ?

30/01/2009

L'heure est grave pour le PJD à Meknès. Aboubakr Belkora, maire islamiste de la capitale Ismaïlienne, serait sur le point d'être déchargé de ses fonctions électives par le ministère de l'Intérieur suite à des irrégularités qui n'ont pas encore été dévoilées, mais qui ont trait à la gestion des affaires de la ville. Jeudi dans la matinée, Aboubakr Belkora s'est empressé de diffuser un communiqué au contenu assez flou. Pour dire, grosso modo, qu'il continuait à assumer ses fonctions de maire et qu'aucune décision du ministre de tutelle ne lui avait été notifiée. Mieux encore, il affirme avoir consulté des responsables locaux et nationaux qui ont démenti l'information. Des sources sur place, y compris des élus membres du conseil communal de la ville, déclarent ne rien savoir de la décision du ministère de l'Intérieur. Ils affirment au contraire qu'Aboubakr Belkora, mercredi dernier, était présent au siège de la commune pour, entre autres, traiter la question de la grève des collectivités locales. Jeudi encore, il est resté injoignable, mais juste pour la raison qu'il assistait au conseil d'administration de la RADEM (Régie autonome de distribution d'eau et d'électricité de Meknès) aux côtés du nouveau wali.

Au quartier général à Rabat du PJD, aucun responsable du parti n'était en mesure de confirmer ou d'infirmier quoi que ce soit. «Aucune décision de la sorte ne nous a été notifiée». Telle est la seule réponse de la direction du PJD qui, signe révélateur, n'a émis aucun communiqué officiel pour s'expliquer. A Meknès, des sources à la wilaya affirment également qu'aucune décision du ministère de l'Intérieur n'était parvenue concernant le maire PJD. «La loi veut que de telles décisions soient transmises à la wilaya, mais nous n'avons rien reçu pour le moment», indique un responsable local. A la Primature, c'est le même son de cloche. Les services de Abbas El Fassi ne sont pas au courant de la mise à l'écart d'Aboubakr Belkora, décision qui, pour paraître au Bulletin officiel, doit être signée par le Premier ministre conjointement avec le ministre de l'Intérieur. Le clou de l'histoire ? Effectivement, une source informée, parlant sous le sceau de l'anonymat, affirme que la décision a bel et bien été prise par le ministère de l'Intérieur et qu'elle a déjà été notifiée au Secrétariat général du gouvernement, département en charge de la préparation de l'officialisation de telles décisions et de leur parution au Bulletin officiel, après signature par le Premier ministre. «Cela se passe entre le ministère de l'Intérieur et le Secrétariat général du gouvernement. Cette décision est une question de jours», ajoute notre source, qui n'a pas voulu s'étaler sur les raisons de ce putsch contre le maire islamiste de Meknès.

Toutefois, des sources affirment que le maire PJD se serait vu reprocher plusieurs irrégularités en relation avec les lois encadrant l'urbanisme et qu'il aurait apporté sa bénédiction à des projets ne répondant pas aux normes légales. A quelques mois des élections communales du 12 juin 2009, l'éviction d'Aboubakr Belkora est un coup dur pour le PJD et pour ses ambitions dans une ville qu'il a depuis longtemps considérée comme «entièrement acquise». Cela avait été confirmé lors des dernières élections législatives avec les frères de Abdelilah Benkirane qui se sont emparés de deux des six sièges réservés aux deux circonscriptions de la ville, grâce à des scores de 15,3 % à Al Ismaïlia et de 12,1 % à El Menzeh.

Belkora, gloires et déboires

Le PJD, avec d'autres mairies comme Témara ou Khénifra, donne Meknès en exemple d'une bonne gestion des affaires locales par ses élus et va jusqu'à avancer des données chiffrées consistant généralement en excédents budgétaires. Mais Aboubakr Belkora n'aura pas eu un mandat de tout repos. En 2005, pendant l'automne, il a été au cœur de la polémique autour du transport urbain en commun et la manière dont il a géré ce dossier. Il aurait même subi les foudres de Mohammed VI en tournée dans la région à l'époque. Mieux encore, la gestion du maire PJD a été épinglée par les auditeurs de la Cour des comptes et le rapport a dégagé moult irrégularités, dont justement des transgressions de la loi concernant le volet de l'urbanisme. Aujourd'hui, c'est une autre paire de manches qui commence pour les islamistes de Meknès, mais aussi un nouveau dilemme pour tout un



parti qui parie sur les municipales du 12 juin prochain.

Mohammed Boudarham

Source: Le Soir Echos

<http://www.yabiladi.com/article.php?cat=politique&id=1681>